

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 3<sup>e</sup> jour de juin 2019, à 19h00, à la salle du Conseil au 45, rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Antonin Brunet	François Routhier	Angèle Bastien
Richard David	Jean-Claude Boucher	Line Quevillon

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, Madame Kasandra Mageau, adjointe à la direction est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

**2019-06-61 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

**QUESTION DES CONTRIBUABLES**

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Questions des contribuables**
- 4. Législation**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019
- 5. Gestion financière et administrative**
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Acceptation de l'entente de médiation survenue entre la Municipalité et la MRC des Collines-de-l' Outaouais au sujet de la quote-part du service de police
  - 5.3 Achat de sel pour l'usine d'eau potable
  - 5.4 Achat de fleurs
- 6. Sécurité publique**
- 7. Réseau routier et opération de voirie**
  - 7.1 Acceptation de la soumission – coupe d'herbes le long des chemins
  - 7.2 Acceptation de la soumission – Rechargement de chemins pierres concassées MG-20
- 8. Urbanisme, environnement et développement**
- 9. Loisirs et culture**
  - 9.1 Embauche d'une monitrice au camp de jour pour la saison estivale 2019
  - 9.2 Embauche de deux étudiants (programme EEC) au relais touristique pour la saison estivale 2019
- 10. Varia**
  - 10.1 Demande de servitude Hydro-Québec au 100, Chemin du Camping
- 12. Question des contribuables**
- 13. Levée de la séance**

**2019-06-62 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
6 MAI 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU : d'accepter le procès-verbal de la séance du 6 mai 2019.

**2019-06-63 COMPTE À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE les factures du mois de mai 2019 soient adoptées et autorisées  
pour paiements au montant total de 79,446.58\$

**2019-06-64 ACCEPTATION DE L'ENTENTE DE MÉDIATION  
SURVENUE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LA MRC  
DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS AU SUJET DE LA  
QUOTE-PART DU SERVICE DE POLICE**

ATTENDU que le Conseil dans sa résolution numéro 2018-04-70  
procédait à la retenue de 3 500 \$ par mois sur sa quote-part à  
verser à la MRC des Collines-de-l'Outaouais au sujet de la  
hausse des coûts des interventions modulées des services de  
police;

ATTENDU que cette décision faisait suite à une présentation des dirigeants  
de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, venus expliquer la  
méthode de calcul pour établir les coûts de la quote-part pour  
chaque municipalité de la MRC;

ATTENDU que depuis il a été convenu d'un processus de médiation entre  
les deux parties auprès de la Commission municipale du  
Québec;

ATTENDU qu'une proposition d'entente est survenue pour régler ce  
différend lors de la seconde et dernière séance de médiation  
qui s'est tenue le 17 avril dernier;

ATTENDU que l'entente précise les éléments sur lesquels les parties se  
sont entendues;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise la ratification de l'entente et s'engage à  
s'acquitter à la MRC de sa quote-part sur les opérations  
modulées, telle que déjà facturée par la MRC pour la période  
contestée et visant le service policier ceci, si les données en  
litige s'avèrent exactes après vérification telle que prévue à  
l'entente.

ET QUE le Conseil autorise par la présente le maire Denis Légaré et le  
directeur général à signer tous les documents afférents à la  
ratification de cette entente.

**2019-06-65 ACHAT DE SEL POUR L'USINE D'EAU POTABLE**

ATTENDU que l'usine de traitement de l'eau potable nécessite l'utilisation  
de sel pour procéder à l'adoucissement de l'eau;

ATTENDU que le sel utilisé réclame une bonne quantité de sacs sur une base mensuelle et que le temps requis pour obtenir une livraison varie entre 4 à 6 semaines;

ATTENDU que les réserves en sel diminuent et que celles-ci nous permettent actuellement de tenir jusqu'au mois d'août;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à l'achat de 18 palettes de sel de mer auprès de notre fournisseur habituel au coût de 10 404.60 \$ avant taxes afin d'assurer le maintien du traitement de l'eau potable.

**2019-06-66 ACHATS DE FLEURS**

ATTENDU que la Municipalité a une politique d'achats locale;

ATTENDU que l'ancienne conseillère madame Josée St-Louis est propriétaire des Serres Jomélico et qu'elle est la seule fournisseuse de fleurs dans la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil procède à l'achat de fleurs auprès de notre fournisseur local au coût de 500\$;

ET QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire 02-70150-629.

**2019-06-67 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – COUPE D'HERBES LE LONG DES CHEMINS**

ATTENDU que la Municipalité a demandé une soumission sur invitation pour effectuer la coupe d'herbe le long des chemins municipaux;

ATTENDU que les soumissions sur invitation sous enveloppes cachetées devaient parvenir au bureau municipal avant 11h le 3 mai 2019;

ATTENDU qu'une seule soumission a été déposée se déclinant comme suit :

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Pro 4 saison	3 500 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil accepte la soumission de *Pro 4 saisons* pour la coupe de végétation le long des chemins municipaux au montant de 3 500 \$ avant taxes.

**2019-06-68 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – RECHARGEMENT DE CHEMINS PIERRES CONCASSÉES MG-20**

ATTENDU que la Municipalité a demandé une soumission sur invitation pour effectuer le rechargement de chemins avec de la pierre concassée de type MG-20;

ATTENDU que les soumissions sur invitation sous enveloppes cachetées devaient parvenir au bureau municipal avant 11h le 13 mai 2019;

ATTENDU que la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Pavage Lafleur	24.80/ tonne métrique
Entreprises Gratton	24.99/ tonne métrique
Construction Edelweiss	29.21/ tonne métrique

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil accepte la soumission de *Pavage Lafleur* pour le rechargement de chemins avec de la pierre concassée de type MG-20 au montant de 24.80 \$ la tonne métrique avant taxes.

**2019-06-69 EMBAUCHE D'UNE MONITRICE AU CAMP DE JOUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2019**

ATTENDU que la Municipalité tiendra son camp de jour annuel pour la saison 2019;

ATTENDU qu'une coordonnatrice a déjà été embauchée pour planifier les différentes activités qui se tiendront tout au long de la durée du camp de jour;

ATTENDU que l'une des monitrices ayant agi à ce titre au cours des deux dernières années souhaite à nouveau revenir pour une 3<sup>e</sup> saison à ce poste;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à l'embauche de madame Jessica Tremblay pour agir en tant que monitrice du camp de jour et ce, pour toute la durée de celui-ci.

**2019-06-70 EMBAUCHE DE DEUX ÉTUDIANTS AU RELAIS TOURISTIQUE POUR LA SAISON ESTIVALE 2019**

ATTENDU que la Municipalité s'est inscrite au programme d'Emploi Été Canada et qu'en vertu de ce dernier elle bénéficie jusqu'à 3 ressources associées à ce même programme;

ATTENDU que la Municipalité a l'intention d'ouvrir le relais touristique pour la saison estivale 2019 et que les emplois d'été obtenus étaient réservés à cette fin;

ATTENDU que deux personnes ont jusqu'à présent été pressenties pour travailler au relais touristique cette année;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à l'embauche de monsieur Benoît Valcourt et de madame Anne Larocque pour agir en tant que préposé au relais touristique et ce, pour toute la durée de la saison 2019.

**2019-06-71      DEMANDE DE SERVITUDE HYDRO-QUÉBEC AU  
100, CHEMIN DU CAMPING**

ATTENDU      qu'Hydro-Québec demande une servitude sur un terrain qui appartient à la Municipalité sur le chemin du Ruisseau lot # 5873-653 pour passer des fils de communication;

ATTENDU      que le terrain en question ne fait pas partie des plans futur de la Municipalité;

ATTENDU      que Parkbridge nous a confirmé verbalement son intention de remplacer le terrain pour un terrain plus approprié;

ATTENDU      que la ligne de communication améliorera la qualité de vie des citoyens du secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE              la Municipalité accepte la demande de servitude d'Hydro-Québec sur le lot 5873-653

**QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

**2019-06-72      LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien  
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée à      19h18

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Je soussigné, Kasandra Mageau adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par .....  
Kasandra Mageau, adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Par .....  
Denis Légaré, maire